

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire informe les élus de la démission de Mr Olivier DUVAL, conseiller municipal.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la société « Convivio » pour la livraison des repas en liaison chaude à la cantine scolaire de l'école publique pour un montant unitaire de 2.95 € T.T.C. par repas.

SANITAIRES PUBLICS

Le Conseil Municipal approuve la convention à signer avec le Département de la Mayenne relative à la construction de sanitaires publics sur les dépendances du halage au droit du bâtiment de l'accueil du camping.

FINANCES

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Crédit Agricole Anjou Maine l'ouverture d'un crédit de trésorerie d'un montant de 150 000 € pour une durée d'un an au taux de 0.30 % (taux variable, commission d'engagement : 0.20 % à la mise en place).

TELEPHONIE MOBILE

Le Conseil Municipal valide l'emplacement proposé par le bureau d'études « Axian » pour l'installation future d'une antenne de téléphonie mobile à proximité de l'ancienne station d'épuration compte-tenu des contraintes techniques et environnementales du site.

URBANISME

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer le droit de préemption urbain sur les propriétés 4, impasse de la Jaille-Yvon et 44, route de la Jaille-Yvon.

CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil Municipal décide la prolongation de la durée de l'emploi saisonnier pour le camping municipal jusqu'au 15 octobre 2021.

CENTRE SOCIAL DU PAYS DE CHATEAU-GONTIER

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'utilisation de la salle de la Mairie à compter du mois de février 2022 dans le cadre des actions d'accompagnement dans l'apprentissage de l'outil informatique proposées par le Centre Social du Pays de Château-Gontier

A MENIL – le 28 septembre 2021

Le Maire,

